



**TARIFS DES CONCESSIONS DE TERRAIN, DE COLUMBARIUM, DÉPÔT D'URNE CINÉRAIRE
ET DISPERSIONS DE CENDRES FUNÉRAIRES AU CIMETIÈRE COMMUNAL À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021.**

TERRAINS		
1^{ère} Concession	1 & 2 places	3 places
15 ans	123,00 €	187,00 €
30 ans	233,00 €	351,00 €
50 ans	595,00 €	891,00 €
Perpétuelle	3 924,00 €	5 885,00 €

TERRAINS		
Renouvellement de Concession	1 & 2 places	3 places
15 ans	123,00 €	187,00 €
30 ans	233,00 €	351,00 €
50 ans	595,00 €	891,00 €

TERRAINS	
Droits de superposition (moitié d'une concession 1 & 2 places)	63,00 €

Columbarium 1^{ère} Concession	1^{er} dépôt	2nd dépôt	3^{ème} dépôt
30 ans	397,00 €	199,00 €	98,00 €
50 ans	712,00 €	355,00 €	179,00 €

Columbarium - Renouvellement de Concession (quel que soit le nombre d'urnes cinéraires dans la concession)	
30 ans	317,00 €
50 ans	570,00 €

Les tarifs des 2nd et 3^{ème} dépôt sont applicables pour une première concession et pour une concession renouvelée.

Columbarium 2nd et 3^{ème} dépôt pour 3 concessions perpétuelles accordées en 1989 et 2000	2nd dépôt	3^{ème} dépôt
	631,00 €	321,00 €

Il n'est plus possible d'accorder de nouvelles concessions de columbarium perpétuelles.

DEPOT URNE DANS LES CAVEAUX OU SUR LES MONUMENTS	
Le dépôt	80,00 €

DISPERSION DE CENDRES FUNÉRAIRES	
Dispersion de cendres funéraires Une plaquette visant à inscrire le nom du défunt est transmise à la famille en vue d'être apposée sur une stèle spécialement réalisée dans l'enceinte du jardin du souvenir.	15,00 €